



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer**  
Service eau, risques et nature

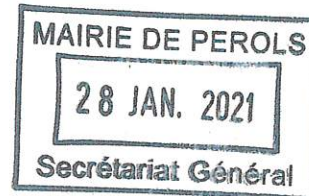
Montpellier, le **25 JAN. 2021**

Affaire suivie par : Unité risques  
Téléphone : 04 34 46 62 10  
Mél : ddtm-tern-prnt@herault.gouv.fr

PJ : Rapport et conclusions du commissaire enquêteur relatifs à la révision du PPRI de Pérols, soumis à l'enquête publique du 16/11 au 16/12/2020.

**LRAR**

Monsieur le Maire



L'enquête publique relative au projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation sur votre commune s'est déroulée du 16 novembre au 16 décembre 2020.

Conformément à l'article R 123-21 du code de l'environnement, je vous transmets une copie du rapport et des conclusions de Madame Danielle BERNARD-CASTEL, commissaire enquêteur, daté du 16 janvier 2021. Ce rapport devra être tenu sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête soit jusqu'au 16 décembre 2021.

Je vous informe que ce rapport est également consultable sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault à l'adresse suivante : <http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Les-Plans-de-Prevention-des-Risques-approuves/Rapports-et-conclusions-des-commissaires-enqueteurs>.

Je vous remercie, ainsi que vos équipes, pour votre aide au bon déroulement de cette enquête. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite donnée à ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments les meilleurs.

Le préfet,

Pour le Préfet de l'Hérault  
et par délégation,  
Le Directeur adjoint

**Xavier EUDES**

**Monsieur Jean-Pierre RICO**  
Maire de Pérols  
Hôtel de Ville  
Place Carnot  
34470 PEROLS